

***Communiqué de Presse***

*Avignon, le 24 juillet 2020*

**Vaucluse : une convention pour lutter contre les violences conjugales**

***Le 16 juillet, une convention entre l’Association de Médiation et d’Aide aux Victimes du Vaucluse, la société Domie Digital qui poursuit le développement de la solution MONSHERIF®, Ghani Bouguerra, Président du tribunal Judiciaire d’Avignon et Philippe Guemas, Procureur de la République a été signée afin de mettre à la disposition des victimes de violences conjugales le bouton MONSHERIF®. L’objectif ? Que ces victimes se sentent rassurées et puissent prévenir leur entourage en toute discrétion en cas de violences et effectuer un enregistrement de preuves, reconnu par les instances judiciaires.***

C’est une première en Vaucluse ! Dès le 1er septembre les victimes de violences conjugales disposeront du dispositif MONSHERIF®. Une solution discrète et efficace qui ne nécessite pas de se saisir du téléphone dans les moments les plus terribles d’une relation conjugale où prend place la violence. Ainsi, ce sont 50 boutons d’alerte MONSHERIF® qui ont été remis à l’Association de Médiation et d’Aide aux Victimes du Vaucluse (AMAV) qui pourra les déployer auprès de victimes de violences intrafamiliales, en partenariat avec Ghani Bouguerra, Président du tribunal Judiciaire d’Avignon et Philippe Guemas, Procureur de la République et l’association RHESO. Cette convention est signée pour un an. Une évaluation trimestrielle sera effectuée par les signataires de la convention.

*« Parce que la lutte contre les violences conjugales ne se suffit pas d'incantations, parce qu'il nous faut réfléchir à des solutions de terrain et les mettre en œuvre, parce qu'il faut mettre en synergie des acteurs compétents dans leur domaine, le tribunal judiciaire d'Avignon a développé un partenariat innovant de prévention des faits de violences conjugales et/ou de harcèlement.*

*C'est un honneur et un plaisir d'avoir signé une convention partenariale avec la conceptrice du dispositif d’alerte @MONSHERIF, Dominique Brogi, et l’Association de Médiation et d’Aide aux Victimes (AMAV). Cette convention, à l’initiative du tribunal judiciaire d’Avignon, permettra de disposer d’un outil technologique très innovant permettant tant d’alerter des proches, en cas de violences subies, que de déclencher une alarme ou d’enregistrer les propos et menaces tenus par un agresseur (y compris dans un cadre de harcèlement sexuel).*

*Les boutons @MONSHERIF ont été mis à disposition à titre gracieux. Ils seront gérés par l’AMAV, en partenariat avec l’association RHESO (accompagnement et hébergement d’urgence de femmes victimes de violences conjugales), et les services de Gendarmerie et de Police du Vaucluse. Faisons reculer, toutes et tous ensemble, ce fléau ! »*
**Ghani Bouguerra, Président du tribunal Judiciaire d’Avignon**

**Rassurer ou alerter, avec la solution MONSHERIF®**

MONSHERIF© est un tout petit bouton connecté, porté sur soi de façon invisible et relié en Bluetooth à un Smartphone. Il permet par un double clic de rassurer ou d’alerter en même temps 5 proches de confiance, par l’envoi simultané d’une triple alerte géolocalisée sous forme d’appel téléphonique (qui affiche un « SOS devant le nom de l’appelant), un sms, et e-mail.

***Pourquoi contacter des proches plutôt que la police ou les pompiers ?***

Les personnes victimes de violences conjugales n’ont généralement ni le temps ni la possibilité de recourir à un téléphone, encore moins d’être mises en attente ou de parler. Si elles n’osent pas évoquer leur situation à leur famille, il y a toujours une ou des amies, ou une voisine qui en sont informées. Dès réception de cette triple alerte géolocalisée qui communique également les téléphones des personnes prévenues, les personnes alertées peuvent se coordonner et se mobiliser immédiatement pour porter secours.

***Un enregistrement, pour quoi faire ?***

MONSHERIF© est une solution aboutie et reconnue par les instances judiciaires pour son efficacité dans la lutte contre les violences conjugales et familiales et autres situations de harcèlement. L’application permet en effet aux victimes d’enregistrer à volonté et en toute discrétion l’environnement sonore et d’être ainsi en possession d’une restitution de preuves des maltraitances subies.

***La simplicité d’installation***

- il s’agit de télécharger l’application sur l’Apple Store ou Google Play
- de synchroniser le bouton avec le Smartphone via le Bluetooth
- de paramétrer l’application en important les contacts choisis de son carnet d’adresse

**Un dispositif qui a déjà fait ses preuves**

D’octobre 2017 à septembre 2018, des femmes victimes de violence et éligibles à l’aide juridictionnelle, ont pu, grâce à l’association départementale d’aide aux victimes du département de l’Yonne (Adavirs) et le tribunal judiciaire, bénéficier de ce dispositif. **Véronique Isart, alors Présidente du Tribunal** au moment du déploiement de la solution, témoigne : *«****MONSHERIF©******est apparu comme un dispositif opérationnel, simple d’utilisation, efficace, dissuasif, rassurant et sécurisant, peu onéreux par rapport aux services rendus et remplissant pleinement son objet.* *Il permet à des femmes victimes de violences de se protéger des agressions éventuelles et d’apporter la preuve des faits susceptibles d’être commis. Il a été mis à la disposition de femmes qui, pour des raisons procédurales, ne pouvaient encore prétendre au téléphone grave danger.****»*

**Une solution de confiance qui peut sauver des vies**

***Avec cette convention MONSHERIF©s’adresse certes aux victimes de violences conjugales et familiales mais cette solution s’avère utile à tout un chacun.***

* Bien sûr sur les sujets d’insécurité si nombreux et qui font tant l’actualité : pouvoir alerter, agir en cas d’agressions diverses, d’incivilités, de violences sexistes en entreprises et autres harcèlements de rue ou scolaire ;
* Mais aussi en matière de santé : se savoir capable de prévenir ses proches en 1 seconde en cas de chute, de malaise, et en situation de COVID19 rompre l’isolement et permettre l’accès immédiat aux secours là où les lignes du SAMU affichaient 45 mn d’attente ;
* Pouvoir communiquer en situation de handicap ou de faiblesse puisque l’application permet aussi la saisie et l’envoi d’un texte préenregistré ;
* Ou encore dans sa vie professionnelle qui impose une proximité quotidienne avec des inconnus et métiers à risques et/ou nocturnes.

Sur une note plus légère et joyeuse : pouvoir profiter pleinement de son quotidien et de ses activités sans avoir à se soucier d’avoir son téléphone constamment à portée de main : pour cela La solution MONSHERIF® se décline aussi en accessoires et bijoux.

**Mais le plus important de tout : cette solution est indispensable à tous ceux qui souhaitent n’avoir jamais à dire *« si j’avais su*… *»* et qui sont conscients que rien n’arrive jamais qu’aux autres…**

**MONSHERIF®, une solution soutenue et remarquée**

Avant même que Mme Dominique Brogi ait été élue Femme du numérique 2020 du Vaucluse et que sa solution MONSHERIF® portée par son entreprise DOMIE DIGITAL ait obtenu le label Projet remarquable de France Initiative, le Président de la Région Sud M. Renaud Muselier a fait part à de nombreuses reprises de son intérêt pour cette solution qui répond à des enjeux sociétaux forts.

La Région Sud, par l’intermédiaire de Mme Sonia Zidate, Vice-Présidente des Solidarités, est mobilisée dans ce combat contre toutes les violences, et soutient activement Mme Dominique Brogi et le projet MONSHERIF® auprès de tous les acteurs engagés sur ces causes.

Le projet MONSHERIF® a aussi été Lauréat 2018 du Prix Marguerite des Laboratoires TEVA.

**Infos pratiques**
- La solution MONSHERIF© est commercialisée depuis mai 2016.
- Elle fonctionne sur IOS et Android et compte plus de 4500 utilisateurs au quotidien
- Aucun abonnement nécessaire
- Prix du bouton 49,90 € TTC, en accessoires 79.90€ TTC et à partir de 79.90 € TTC pour les bijoux
- Pile CRV1220 interchangeable
- Garantie 2 ans
***Commande ouverte à tous, particuliers, entreprises et associations sur www.monsherif.com***

**Contact Presse
*Joëlle Cambonie - tél. : 06 11 28 90 00 - joelle.cambonie@sfr.fr***